

UNE PERMANENCE PSYCHOSOCIALE ?

Pourquoi ?

Offrir un confort à vos équipes, maintenir le bien-être de vos collaborateurs et prévenir d'éventuels mal-être.

Qui ?

Tous les salariés de votre entreprise, sans exception.

Quoi ?

Service de prévention basé sur l'écoute et une prise en charge personnalisée.

Lundi – Vendredi (8h – 18h)



Par des professionnels psychologues et psychothérapeutes, sur des problématiques de la vie professionnelle et privée :

- La gestion des émotions.
- Le burnout (prévention, accompagnement, retour au travail).
- Les conflits interpersonnels.
- La gestion du stress.
- Ruptures, divorces, maladies, dettes, deuils, ...

Comment ?

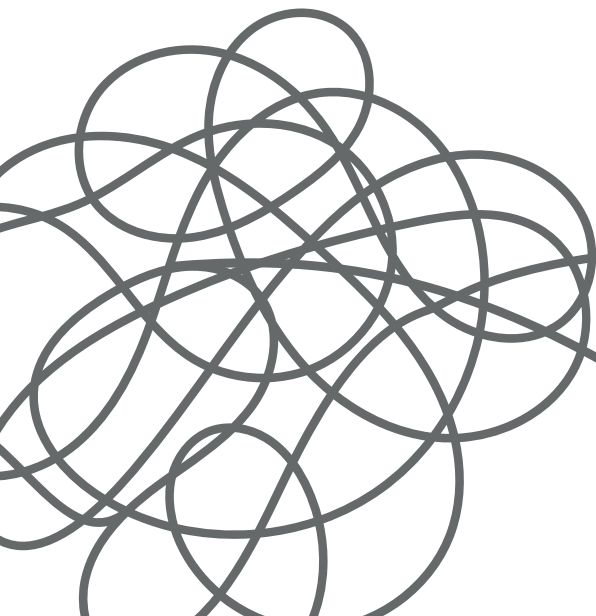
- Support à la communication et à la mise en place du dispositif.
- Attribution des cartes nominatives.
- Accueil des appelants (téléphone, visio ou présentiel) et réalisation d'un entretien, poursuite de l'accompagnement ou réorientation.
- Feedbacks réguliers sur l'utilisation de la permanence.

Vos avantages ?

- Assistance **simple, confidentielle** et externe.
- **Amélioration de la performance** de vos collaborateurs.
- **Réduction de l'absentéisme, du turnover et des coûts** qu'ils engendrent.
- **Attractivité employeur** et rétention des collaborateurs.
- Pour l'entreprise : **rapports, recommandations et consultance.**

Envie d'en savoir plus sur votre formule PEPS ?

info@petillances.com
+352 26 10 87 16




pétillances[®]
petillances.com

148, route d'Arlon L-8010 Strassen
+325 26 10 87 16